



No de résolution  
ou annotation

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	227 100 \$
2017	103 400 \$
2018	9 500 \$
2019	9 700 \$
2020	9 900 \$(à payer en 2020)

Adoptée à l'unanimité

**Levée de l'assemblée**

A 19 h 30, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 2 novembre 2015 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne, Anne Pelletier, Alain Thériault, Samuel Moreau et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

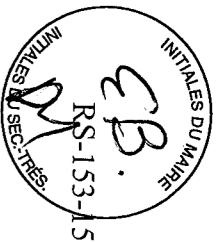
RS-152-15

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

### Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par Samuel Moreau  
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2015 soit accepté tel que rédigé.

Que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 19 octobre 2015 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

### Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 31 octobre 2015 de 27,0435.21 au compte courant et de 61,025.42 au fond roulement.

### Période de questions

Aucune question

RS-154-15

### Approbation des comptes

Il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrits :

1. Petite caisse : Postes Canada	56.40	
Épicerie 4Sous	12.80	
Gaétane Dumont(porte manteau)	<u>50.00</u>	119.20
2. Petite caisse : Postes Canada	58.45	
Épicerie 4Sous	2.80	
Ménage caisse pop (Pauline Bossé)	40.00	
Bell (Espace Bell étui)	<u>34.45</u>	135.70
3. Bell Canada :Biblio. & Chalet communautaire	109.74	
Caserne des pompiers	56.98	
Bureau municipal	<u>231.74</u>	398.46
4. Hydro Québec; Camping	942.77	
Rue Globale	235.95	
Municipalité (35B)	33.18	
Bureau municipal	<u>156.60</u>	1,403.84
5. Hydro Québec (chalet communautaire)		582.35
6. Bell Mobilité		19.44
7. Épicerie 4 Sous		35.55
8. Pétrole J. Larochelle		1,271.61
9. Excavation Patoine		9,842.87
10. Place du Travailleur		220.75
11. Groupe BMR Dégelis		760.67
12. Usinage Dégelis		246.80
13. Lionel Charest		13.43
14. Pièces Témis		498.88
15. R.I.D.T		513.00



No de résolution  
ou annotation

16. Montréal Tracteur	1,494.68
17. MacPek	1,447.37
18. Extincteurs de la Pointe (tests hydrostatiques)	165.90
19. GCR Pneus (pneus & roues camionnette)	3,404.37
20. Carrefour du Camion R.D.L	466.41
21. Côté Ouellet Thivierge inc. (notaires pour immeuble 112 rue Érable)	1,423.72
22. Solutions Témis	97.73
23. Plastique Abenaki	602.47
24. Manic Sanitation (nettoyeur)	227.39
25. Sel Warwick	9,142.86
26. Oxygaz	706.29
27. MRC de Témiscouata	438.18
28. Jacques Thibault (pierreville)	402.41
29. Construction DJL	5,211.39
30. Ville de Dégelis (service incendie)	2,116.80
31. Servitech	9,875.28
<b>Total</b>	<b>53,285.20</b>
32. CRSBP (biblio feuilles code zébrés)	15.58
33. R.I.D.T (crédit pour vidange de fosses septique)	-171.00
34. Chambre de Commerce Témiscouata	200.00
35. Moreau Avocats inc. (service de consultation première ligne)	574.88
36. Plomberie G.M. (réparation 112 rue des Érable)	298.26
38. Pièces Témis	23.42
39. P. Beaulieu Électrique	3,510.36
40. Comptoir Agricole du Témiscouata (toile)	586.67
41. Pitney Bowes	321.92
42. Émilien Beaulieu (frais représentation)	126.00
<b>Total</b>	<b>8,032.31</b>
<b>Grand Total</b>	<b>61,317.51</b>

#### Rapport du maire

Conformément aux exigences de l'article 955 du code municipal et de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus, M. le maire a exposé les grandes lignes du rapport financier 2014, du rapport du vérificateur, du dernier programme triennal d'immobilisations, du budget 2015 et de ses orientations pour 2016.

Son rapport sera diffusé dans le prochain Informateur.

RS-155-15

#### Nomination du pro maire

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

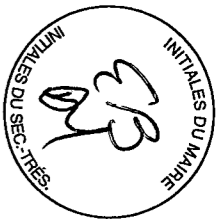
que le Conseil municipal de la paroisse de Packington nomme Mme Anne Pelletier à titre de maire suppléant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

RS-156-15

#### Révision des représentants aux différents dossiers municipaux

Il est proposé par Yvan Côté  
et résolu



No de résolution  
ou annulation

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington reconduit l'ensemble des représentants aux différents dossiers municipaux pour la prochaine année.

C.R.S.B.P.	Anne Pelletier
Comité consultatif d'urbanisme	Louis Boulianne Alain Thériault
Comité Voirie	Émilien Beaulieu Louis Boulianne
Comité des bâtiments	Yvan Côté Alain Thériault
Comité Incendie et Premiers répondants	Yvan Côté
Comité le Mérimiticook	Alain Thériault
R.I.D.T.	Patrick Michaud Samuel Moreau
R.I.P.L.T.	Émilien Beaulieu Samuel Moreau
Responsable de la plage et du camping municipal	Samuel Moreau
Corporation de développement touristique	Alain Thériault
Responsable de la politique familiale	Samuel Moreau
Responsable du Comité de développement	Émilien Beaulieu Yvan Côté Louis Boulianne Anne Pelletier
Responsable des loisirs	Louis Boulianne
Transport adapté et collectif Rouilami	Émilien Beaulieu Anne Pelletier
Adoptée à l'unanimité	

RS-157-15

**R.I.D.T. : Adoption des prévisions budgétaires 2016**

Il est proposé par Samuel Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington adopte les prévisions budgétaires de la Régie inter municipale des déchets de Témiscouata démontrant des revenus et des dépenses de 3 351 230 \$, établissant la contribution municipale pour la prochaine année à 63,420.\$



No de résolution  
ou annotation

**Rapport confection abraisif 2015-2016**

Le Directeur général informe les membres du conseil des coûts de confection des abraisifs pour la prochaine saison hivernale. Le coût à la tonne est de 10.19 \$ pour une dépense de 20,378.39 \$ pour 2000 tonnes.

Après délibération,  
il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance du rapport.

Adoptée à l'unanimité

RS-159-15

**Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs : augmentation billet**

Considérant que les travaux de réparation et d'aménagement de l'édifice du 112, rue des  
Érables sont supérieurs aux prévisions;

Considérant que le Conseil municipal de la paroisse de Packington désire augmenter le  
montant du billet de 16 000 \$ pour un montant total du billet de 66 0000 \$

En conséquence,  
Il est proposé par Samuel Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande à la Caisse populaire  
Desjardins des Trois-Lacs d'augmenter le billet de 16 000 \$, pour un emprunt total de  
66 000 \$ aux mêmes conditions que l'emprunt initial.

Adoptée à l'unanimité

RS-160-15

**Programme de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois :  
confirmation de participation**

Considérant que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique  
relance le programme de remplacement de vieux appareils de chauffage au  
bois en mars 2016;

Considérant que l'Association désire que les partenaires confirment leur participation  
au programme à l'automne 2015;

Considérant que le Conseil municipal de la paroisse de Packington est en faveur pour  
participer au nouveau programme;

En conséquence,  
il est proposé par Louis Boulianne  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington confirme son intention de  
participer, comme partenaire, au programme de remplacement de vieux appareils de  
chauffage au bois.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

### Fleurons

Les Fleurons du Québec nous ont communiqué les résultats de la classification horticole de notre municipalité dans le cadre du programme des Fleurons du Québec. Nous avons obtenu un troisième fleuron et nous en sommes très fière. Voici les commentaires généraux du juge à savoir :

« Partir de 1 fleurons et gagner un fleurons additionnel à chacune des deux classifications suivantes relèvent de l'exploit. Toutes nos félicitations pour ce 3<sup>e</sup> fleuron!

Une belle transformation a été remarquée dans le paysage urbain de Packington depuis l'adhésion de la Municipalité au programme des Fleurons. Le domaine municipal s'est bonifié et c'est surtout la progression du secteur résidentiel qui invite à la réjouissance. En parcourant les rues et les abords du Lac Méminticook, on ressent la fierté des gens de Packington et leur attachement à leur milieu. »

Félicitation au comité d'embellissement et à toute la population pour leur implication dans ce projet collectif.

Adoptée à l'unanimité

RS-161-15

### Projet Yvan Goulet

Considérant que M. Yvan Goulet a un projet d'étable froide pour l'élevage (veaux – vaches) sur une partie du lot 16, rang 8, canton Packington;

Considérant que, conformément au règlement de zonage, cet usage n'est pas permis dans la zone Eaf.2;

Considérant qu'une consultation publique a été réalisée le 6 octobre dernier en présence d'une quinzaine de personne pour informer la population en rapport avec le projet;

Considérant que la majorité des gens présents sont en accord avec le projet. Nous avons reçu une lettre d'un citoyen du secteur ainsi qu'une demande d'information du propriétaire de la sablière;

Considérant que le conseil devrait modifier le règlement de zonage pour permettre l'usage;

Considérant que le conseil n'a pas reçu de plan d'affaires complet démontrant la viabilité de ce projet;

Considérant que M. Goulet est propriétaire de seulement 15.674 hectares de terrains;

Considérant que nous retrouvons, dans la municipalité, plusieurs zones agricoles où on pourrait accueillir un tel projet;

Considérant que le conseil ne désire pas changer le règlement de zonage;

En conséquence,  
il est proposé par Yvan Côté  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington informe M Yvan Goulet qu'il ne changera pas le règlement de zonage pour permettre l'activité agricole d'élevage dans la zone Eaf.2

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annulation

**Proclamation de la journée des droits de l'enfant**

**CONSIDÉRANT** Qu'à travers le monde, la *Journée internationale des droits de l'enfant* est célébrée le 20 novembre pour commémorer l'adoption, par les Nations Unies, de la déclaration des droits de l'enfant et de la convention relative aux droits de l'enfant;

**CONSIDÉRANT** QUE c'est l'occasion idéale pour les jeunes d'ici d'exprimer leurs points de vue et de bâtir leur avenir;

**CONSIDÉRANT** QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent a réuni des représentants d'organismes de la région au sein d'un comité afin de réfléchir sur les façons d'articuler et de souligner la Journée des droits de l'enfant sur le territoire bas-laurentien;

**CONSIDÉRANT** l'importance de veiller collectivement au mieux-être, au bon développement, au respect, à la protection et à l'avenir des enfants au Bas-Saint-Laurent;

En conséquence, il est proposé par Alain Thériault  
Et résolu

Qu'Émilien Beaulieu, maire de la paroisse de Packington et au nom du conseil municipal, proclame la journée du 20 novembre « *JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT* » sur le territoire de la Municipalité de Packington et invite la population à célébrer les enfants en tant qu'acteurs de leur propre vie au sein de notre collectivité et en tant que citoyens actifs pouvant réaliser leur plein potentiel.

Adoptée à l'unanimité

**Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil**

L'ensemble des membres du conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires lors de cette séance.

RS-163-15

**École secondaire Dégelis : Album souvenir**

Les finissants de l'École Secondaire de Dégelis demandent une contribution financière pour leur album souvenir.

Après délibération,

il est proposé par Alain Thériault  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une aide financière de 50\$ aux finissants de l'École Secondaire de Dégelis pour leur album souvenir.

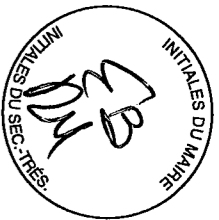
Adoptée à l'unanimité

RS-164-15

**Autorisation de signatures des officiers**

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

d'autoriser le maire, M. Émilien Beaulieu et/ou le promoteur Mme Anne Pelletier et/ou le directeur général M. Denis Moreau à signer pour et au nom de la corporation municipale de la paroisse de Packington tout chèque et effet bancaire, étant entendu



No de résolution  
ou annotation

RS-165-15

que deux signatures manuscrites de l'une ou l'autre de ces personnes sont requises dont généralement, mais non exclusivement, celle du directeur général.

Adoptée à l'unanimité

**Cahier de conservation : Autorisation détruire des documents**

Le Directeur général a soumis à l'attention du conseil une liste de documents qu'il désire détruire conformément au cahier de conservation.

Il est proposé par Samuel Moreau  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise la destruction des documents soumis et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

RS-166-15

**Tourisme Temiscouata : Adhésion**

Il est proposé par Anne Pelletier  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington renouvelle son adhésion à Tourisme Temiscouata pour l'année 2016

Adoptée à l'unanimité

RS-167-15

**Fonds Jeunesse Temiscouata : demande de financement**

Il est proposé par Yvan Côté  
Et résolu

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le paiement de sa contribution au Fonds jeunesse Temiscouata pour l'année 2015-2016 au montant de 154.75 \$, soit 0.25 \$ per capita.

Adoptée à l'unanimité

RS-168-15

**C.P.T.A.Q. : Demande d'inclusion Érablière 2L (9063 6614 Québec) inc.**

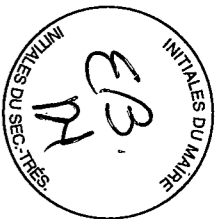
M. Serge Gauvin, actionnaire de la compagnie à numéro 9063-6614 Québec inc. demande d'inclure dans la zone agricole la partie du lot14 rang 8, canton Packington d'une superficie de 40.023 hectares. Ce terrain se situe en zone agroforestière et l'on y retrouve une agglomération de résidence. La compagnie à numéro exploite une érablière de 4,500 entailles sur cette partie du lot. Cette activité agricole est permise dans cette zone.

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington n'a pas d'objection à l'inclusion en zone agricole provinciale, la partie du lot 14 rang 8, canton Robinson appartenant à la compagnie à numéro 9063-6614 Québec inc.

Adoptée à l'unanimité





No de résolution  
ou annotation

### Compte-rendu de diverses réunions

M. le maire donne le compte-rendu de diverses réunions qu'il a assisté durant le dernier mois.

### Période de questions

- Un contribuable demande si la niveleuse passera dans le 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Rang Sud prochainement.
- Un contribuable demande si le rapport du maire sera sur le site internet de la municipalité.

### Levée de l'assemblée

À 21 h 06, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée

### **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 7 décembre 2015 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté Louis Boulianne Anne Pelletier, Samuel Moreau et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-169-15

### Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Michaud  
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité